

SURVEILLANCE SANITAIRE en BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Point n°2023/37 du 14 septembre 2023

POINTS D'ACTUALITÉS

Investigation de cas de Botulisme, France (lien)	VigilanS : un dispositif efficace face au risque de récurrence des tentatives de suicide (A la Une)	Fin de la surveillance canicule
---	--	---------------------------------

| A la Une |

Le suicide est évitable, sa prévention doit être une priorité

La France présente un taux de suicide supérieur à la moyenne des autres pays de l'Union européenne. Même si le nombre de suicides tend à diminuer depuis 20 ans, on compte toujours près de 9 200 décès par suicide et environ 200 000 tentatives de suicide par an en France. Depuis le début de la crise sanitaire, une hausse des tentatives de suicide a été observée chez les jeunes de moins de 25 ans et une hausse des passages aux urgences pour idées suicidaires a été observée en population générale. Les personnes ayant déjà tenté de se suicider constituent une population particulièrement à risque de réitération suicidaire et de décès par suicide. Il est donc primordial de déployer des actions de prévention en direction de cette population pour réduire ces risques.

VigilanS est un dispositif de recontact post-hospitalier à destination de patients suicidants qui a pour objectif de diminuer la réitération suicidaire. La veille est prévue pour durer six mois après la tentative de suicide.

Santé publique France a été missionnée par la Direction générale de la Santé pour évaluer l'efficacité du dispositif VigilanS sur la période 2015-2017 dans les 6 premiers territoires l'ayant expérimenté : Nord-Pas-de-Calais, Bretagne, Haute et Basse-Normandie, Languedoc-Roussillon et Jura. L'évaluation a porté sur 23 146 patients ayant fait une tentative de suicide, dont la moitié exposée à VigilanS et l'autre non exposée. Pour les patients exposés, 3 214 réitérations suicidaires ont été identifiées (soit 28 %) contre 5 014 pour les patients non exposés (soit 43 %).

Ces résultats montrent une diminution de **38 % du risque de réitération suicidaire** (passage aux urgences ou hospitalisation pour tentative de suicide ou décès par suicide) dans les 12 mois suivant leur tentative de suicide chez les patients exposés à VigilanS. L'efficacité du dispositif est observée quel que soit le sexe ou s'il s'agit de la première tentative de suicide de la personne ou non : **environ 4 réitérations suicidaires sur 10 sont évitées dans l'année suivant la tentative.**

Par ailleurs, le montant total des sommes versées pour le dispositif VigilanS pendant la période de l'étude a été rapporté au coût des tentatives de suicide évitées sur la période. L'évaluation médico-

-économique a montré que **1 € investi dans le dispositif VigilanS permettrait d'économiser 2 € de coût de santé.** En moyenne, 248 € de coûts de santé seraient ainsi économisés pour chaque patient inclus dans VigilanS.

En 2023, on compte **32 centres VigilanS** couvrant l'ensemble des régions françaises, y compris les territoires d'outre-mer (Océan Indien, Antilles, Guyane). En Bourgogne-Franche-Comté, VigilanS initialement mis en place en 2016 dans le Jura (positionné au CHS Saint-Ylie à Dole) s'est étendu dès 2019 aux 3 départements de l'ex-Franche-Comté (Doubs, Haute-Saône et Territoire-de-Belfort). Côté ex-Bourgogne, un déploiement progressif a débuté en 2020 ; la coordination médicale régionale étant portée par le CHU Dijon.

Des outils d'aide sont à la disposition de tous : le numéro national de prévention du suicide le **3114**, accessible 24h/24 et 7j/7, gratuitement, en France, propose un accompagnement et une écoute par un professionnel du soin, spécifiquement formé à la prévention du suicide. Ce dispositif comporte également un site internet qui met à disposition des ressources pour mieux comprendre la crise suicidaire et des conseils pour la surmonter. En complémentarité du 3114, de nombreuses associations proposent une aide et un soutien selon les problématiques spécifiques rencontrées. Santé publique France a créé un **espace dédié à la santé mentale** sur son site internet, permettant de recenser tous les dispositifs d'aide à distance, classés selon les populations (enfants, étudiants, personnes âgées...) ou thématiques (détresse psychologique, violence, deuil, addictions, parentalité...).

Pour en savoir plus :

www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/sante-mentale/suicides-et-tentatives-de-suicide
www.santepubliquefrance.fr/presse/2023/prevention-du-suicide-vigilan-s-un-dispositif-efficace-face-au-risque-de-recidives-des-tentatives-de-suicide
www.santepubliquefrance.fr/regions/bourgogne-franche-comte/documents/bulletin-regional/2023/sante-mentale-et-covid-19-conduites-suicidaires-en-bourgogne-franche-comte-bulletin-de-sante-publique-fevrier-2023
www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/sante-mentale/suicides-et-tentatives-de-suicide/documents/article/hospitalisations-pour-tentative-de-suicide-dans-les-etablissements-de-soins-aigus-en-france-lors-de-l-infection-a-la-covid-19-tendances-temporelle

| Veille internationale |

Sources : European Centre for Disease Control (ECDC) et World Health Organization (WHO)

08/09/2023 : L'ECDC publie un rapport de situation sur les maladies transmissibles circulant actuellement en Europe. On note l'augmentation de la circulation virale du SARS-CoV-2 dans plus de la moitié des pays, ou encore la notification de cas de botulisme iatrogène en Allemagne (30 cas), Autriche (1 cas), France (1 cas) et Suisse (2 cas), en lien avec l'administration en Turquie d'un traitement contre l'obésité ([lien](#)).

| Surveillance de l'épidémie de COVID-19 |

Depuis le 1^{er} juillet 2023, les systèmes d'information relatifs à la surveillance de la COVID-19 ont évolué. Santé publique France maintient la surveillance de l'épidémie à travers son dispositif multi-sources qui permet d'apprécier son évolution. Ce dispositif s'appuie notamment sur les indicateurs relatifs à la surveillance syndromique (recours aux associations SOS Médecins et aux urgences hospitalières, mortalité) et à la surveillance virologique (néoSIDEP) et génomique.

La situation actuelle nécessite de rester vigilant et Santé publique France, ainsi que les autorités sanitaires, restent pleinement mobilisées.

En semaine 36 (S36), le taux de cas confirmés en Bourgogne-Franche-Comté augmente depuis fin juillet, il est passé de 22 en S35 à 33 pour 100 000 habitants en S36. Les pourcentages d'activité pour suspicion de COVID-19 des associations SOS Médecins (figure 1) continuent d'augmenter cette semaine (5,05 % vs 4,17 % en S-1) ainsi que les passages aux urgences (0,96 % vs 0,64 % en S-1) (figure 2). L'activité aux urgences reste faible. La proportion d'hospitalisations après passage aux urgences diminue (autour de 30 %), et concerne principalement les 65 ans et plus (81 %).

Dans les établissements médicaux-sociaux (ESMS), la surveillance des cas individuels de COVID-19 est interrompue depuis le 22/06/2023, remplacée par la surveillance des cas groupés d'IRA. Entre les semaines 20 et 36, 31 épisodes ont été signalés dans les établissements de la région (entre 0 et 9 épisodes par semaine), dont 27 attribuables à la COVID-19.

En France métropolitaine, une co-circulation de variants d'Omicron est observée, en particulier de sous-lignages de XBB (XBB.1.5 et XBB.2.3). Le variant EG.5*, classé VOI (variant à suivre), est le variant le plus détecté, avec 45 % des séquences interprétables de l'enquête Flash du 28/08/2023. La circulation virale est similaire en région (malgré un faible nombre de séquences). Pour en savoir plus en France : [analyse de risque du 01/09](#).

Le [variant BA.2.86](#), classé VUM (variant en cours d'évaluation) faisant l'objet d'une attention internationale particulière, n'a pas été identifié à ce jour en Bourgogne-Franche-Comté.

Figure 1 : Nombre hebdomadaire d'actes et part d'activité (en %) pour suspicion de COVID-19 par classes d'âge, Bourgogne-Franche-Comté (Source : SOS Médecins, au 13/09/2023)

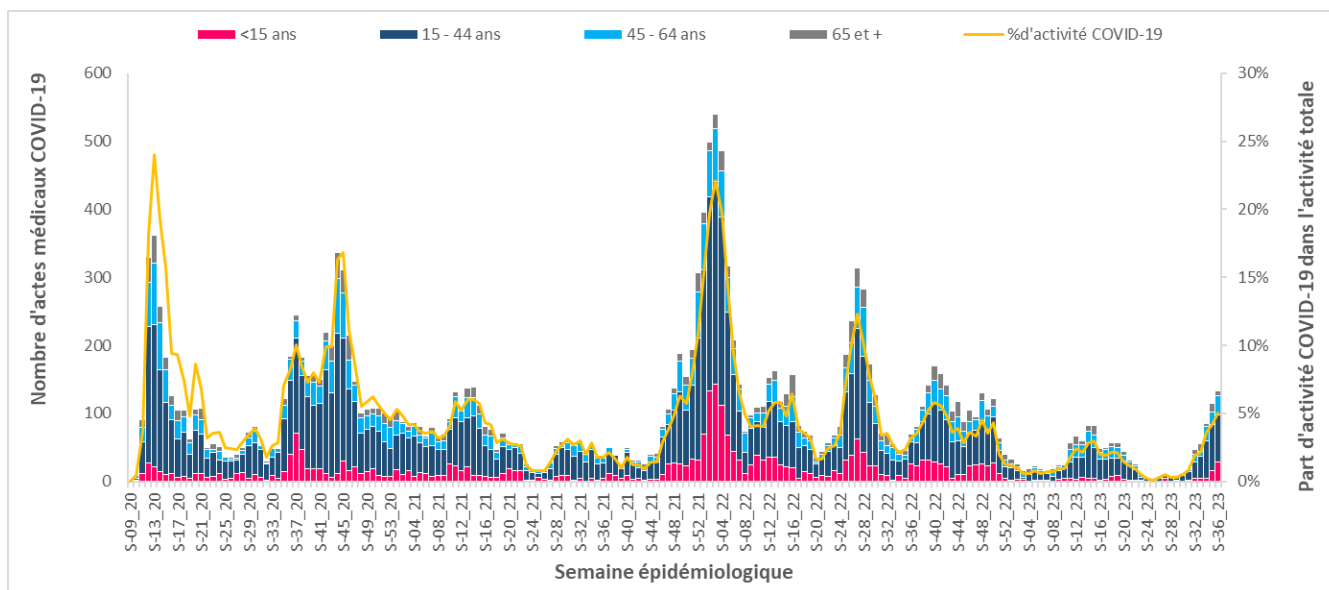
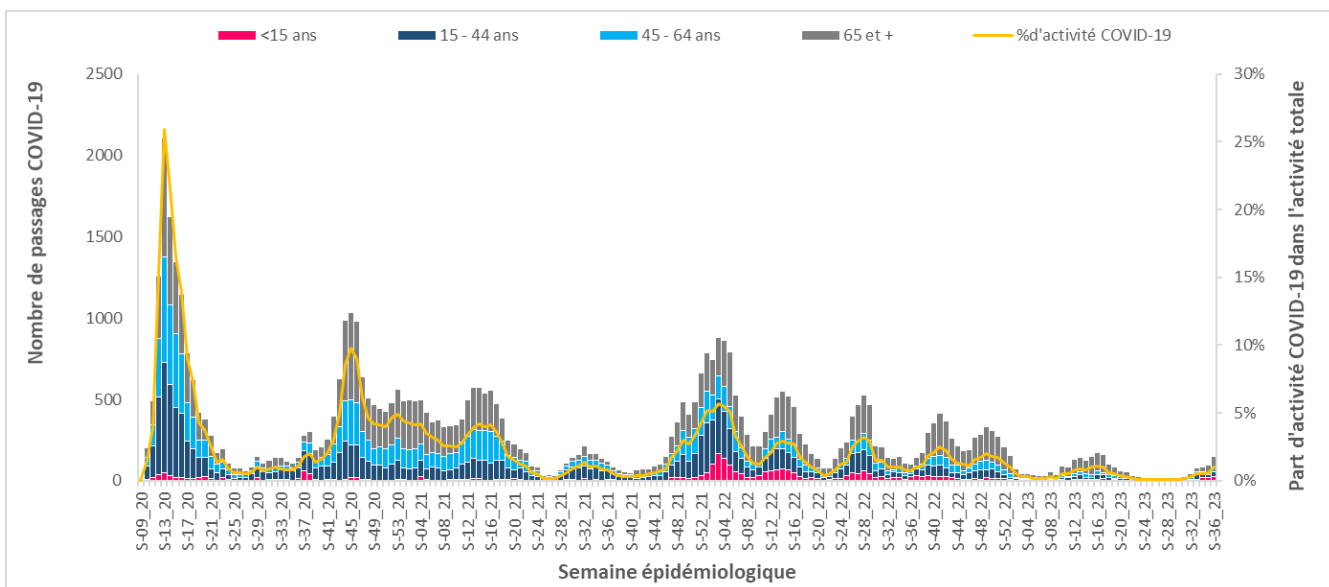


Figure 2 : Nombre hebdomadaire de passages aux urgences et part d'activité (en %) pour suspicion de COVID-19 par classes d'âge, Bourgogne-Franche-Comté (Source : réseau Oscour®, au 13/09/2023)



| Surveillance de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire (MDO) |

La Cellule régionale dispose en temps réel des données de 5 MDO déclarées dans la région : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, rougeole, légionellose et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

Tableau 1 : Nombre de MDO déclarées par département (mois en cours M et cumulé année A) et dans la région 2020-2023, données arrêtées au 14/09/2023

	Bourgogne-Franche-Comté																2023*	2022*	2021	2020
	21		25		39		58		70		71		89		90					
	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A				
IIM	0	2	0	0	0	1	0	0	0	1	0	4	0	1	0	1	10	8	2	6
Hépatite A	0	5	0	9	0	2	0	0	0	0	0	5	0	1	0	3	25	14	19	8
Légionellose	0	11	0	15	0	8	0	2	0	12	0	10	0	4	0	5	67	134	148	94
Rougeole	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
TIAC ¹	0	10	0	8	0	11	0	6	1	7	0	8	0	4	0	2	56	44	39	36

¹ Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL).

* données provisoires - Source : Santé publique France

| Surveillance environnementale |

En 2004, la France a mis en place un plan national canicule destiné à réduire les impacts sanitaires des vagues de chaleur. Ce plan s'appuyait sur le système d'alerte canicule et santé (Sacs) piloté par Santé publique France en lien avec Météo-France : l'objectif est d'anticiper les périodes où la chaleur présente un risque pour prévenir la population, en rappelant les mesures de protection. Météo-France fournit chaque jour à 12h les prévisions météorologiques des 7 prochains jours ainsi que les Indicateurs BioMétéorologiques (IBM) des 5 prochains jours. Les deux IBM (IBM nuit / IBM jour) sont construits à l'aide des moyennes de températures prévues sur 3 jours consécutifs, permettant respectivement de vérifier si ces prévisions d'IBM dépassent un seuil d'alerte. Quand ces 2 IBM nuit/jour dépassent simultanément les seuils d'alertes dans un département, cela signifie que Météo-France prévoit une vague de chaleur d'au moins 72 heures.

Le dispositif d'alerte comprend 4 niveaux progressifs coordonnés avec les niveaux de vigilance météorologique de Météo-France (verte, jaune, orange et rouge). Le niveau est évalué chaque jour au niveau départemental. En cas de vigilance jaune, orange ou rouge, une surveillance sanitaire de la morbidité est mise en œuvre par Santé publique France pour identifier un impact inhabituel afin d'adapter les mesures de gestion à mettre en place.

La surveillance Sacs s'étend du 1^{er} juin au 15 septembre.

D'après Météo France :

« Plus d'enjeu canicule à l'échelle de la France. Les températures maximales remontent légèrement, mais ne dépasseront les 30°C que sur les régions méditerranéennes.

Pour la suite de la semaine, les températures vont globalement se stabiliser à un niveau estival cette fin de semaine, mais sans excès ».

Fin de la surveillance canicule le 15 septembre 2023.

Les indices de pollution de l'air sont accessibles sur le site <https://www.atmo-bfc.org>.

Les indicateurs de la SURveillance SANitaire des Urgences et des Décès (SurSaUD®) sont : le nombre de passages aux urgences par jour, (tous âges et chez les 75 ans et plus) et les pathologies liées à la chaleur diagnostiquées par les services d'urgences adhérant à SurSaUD® ; le nombre d'actes toutes causes par jour (tous âges et chez les 65 ans et plus) et les pathologies liées à la chaleur diagnostiquées par les associations SOS Médecins adhérant à SurSaUD®.

Commentaires :

Il n'y a pas d'augmentation inhabituelle de l'activité des services d'urgences (figure 3) et des associations SOS Médecins (figure 4).

L'activité des urgences et des associations SOS Médecins pour des pathologies liées à la chaleur est faible (figures 5 et 6).

Actualité en France : Canicule et santé : excès de mortalité. [Point au 12 septembre 2023](#).

Figure 3 : Nombre de passages aux urgences de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges et chez les 75 ans et plus (Source : OSCOUR®)

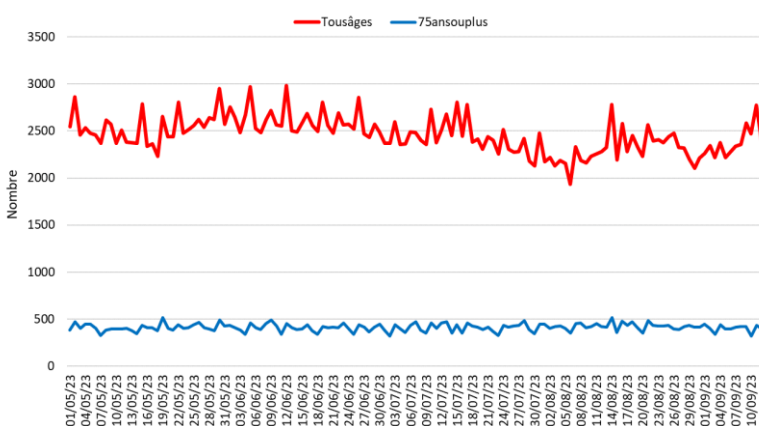


Figure 4 : Nombre d'actes SOS Médecins de Bourgogne-Franche-Comté par jour, tous âges et chez les 65 ans et plus (Source : SOS Médecins)

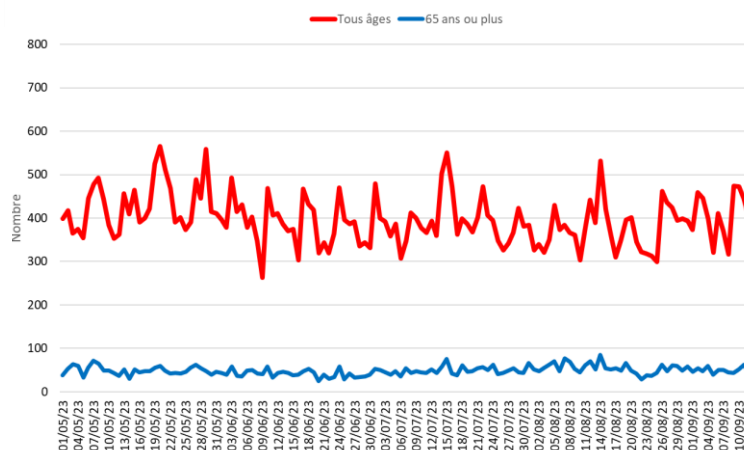


Figure 5 : Nombre de passages par jour aux urgences pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermies, déshydratations et hyponatrémies) de Bourgogne-Franche-Comté, depuis le 1^{er} mai 2023, tous âges (Source : OSCOUR®)

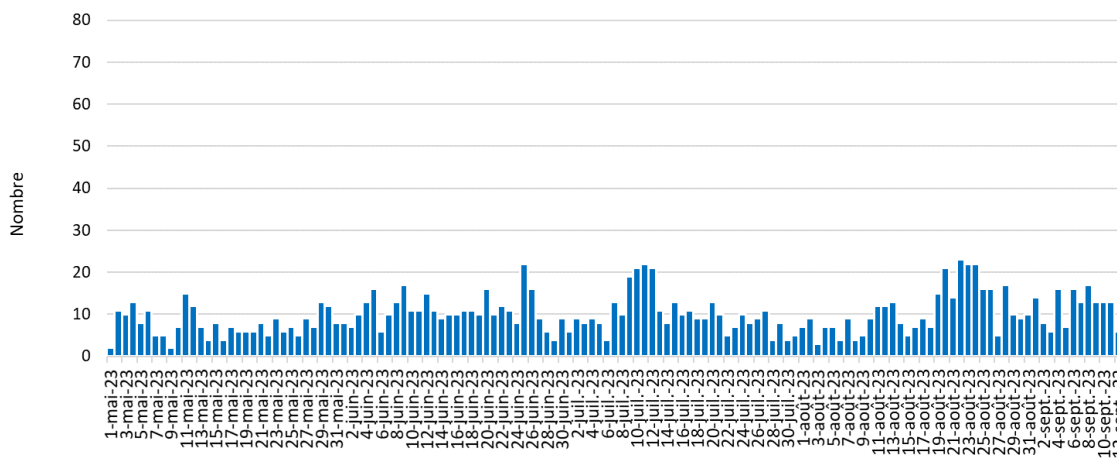
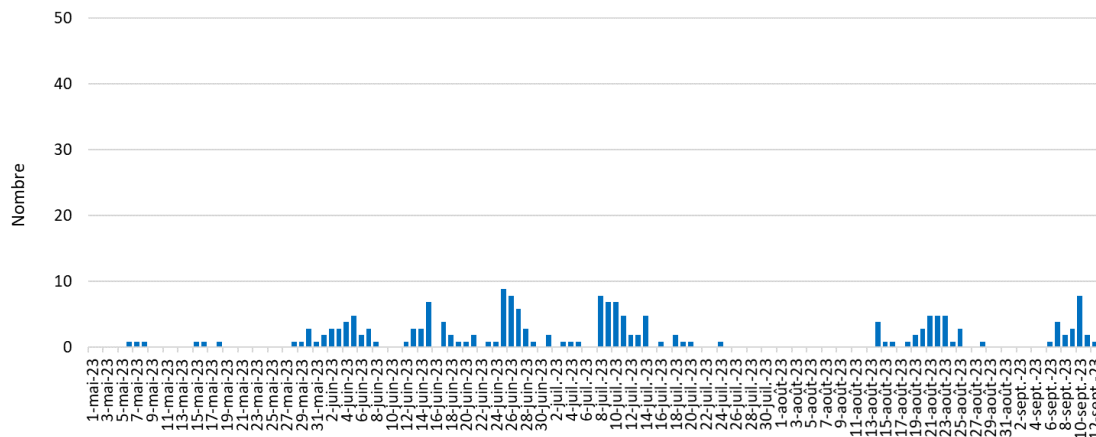


Figure 6 : Nombre d'actes journaliers SOS Médecins pour les pathologies en lien avec la chaleur (hyperthermies, et déshydratations) de Bourgogne-Franche-Comté, depuis le 1^{er} mai 2023, tous âges (Source : SOS Médecins)

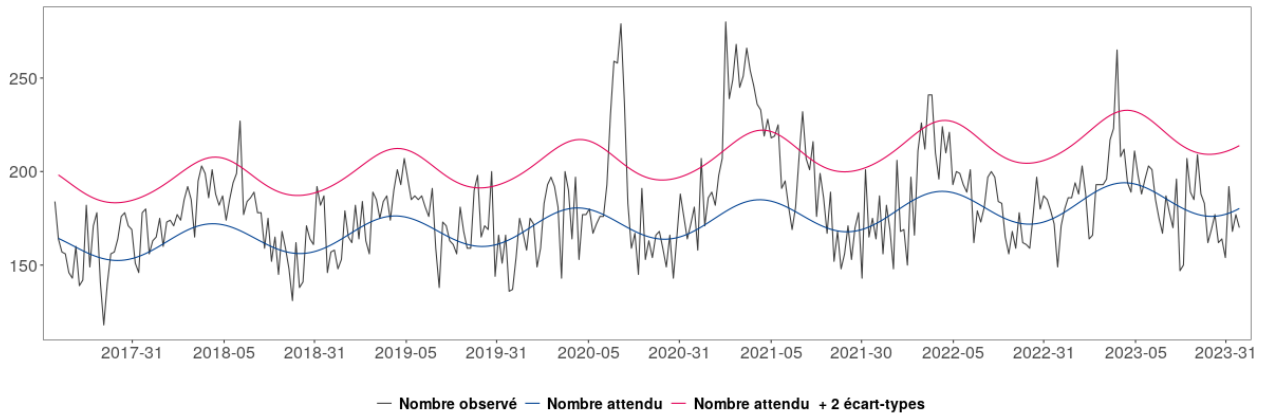


| Mortalité toutes causes |

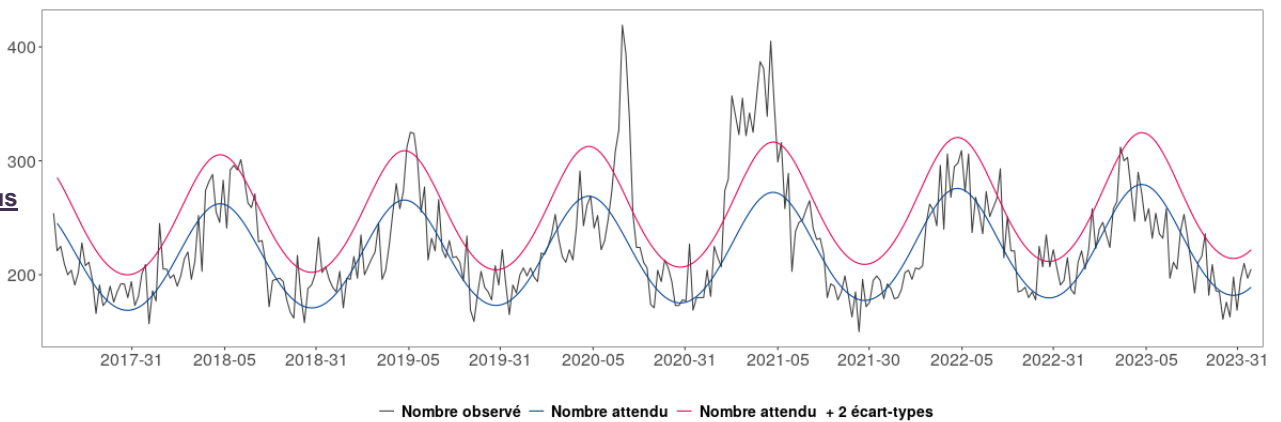
Figure 7 : Mortalité régionale toutes causes, pour les classes d'âge 65-84 ans (a), 85 ans et plus (b), tous âges (c) jusqu'à la semaine 35-2023 (Source : Insee, au 12/09/2023)

Le nombre de décès des 3 dernières semaines doit être considéré comme provisoire car une partie de ces décès n'a pas encore été remontée à la Cellule régionale

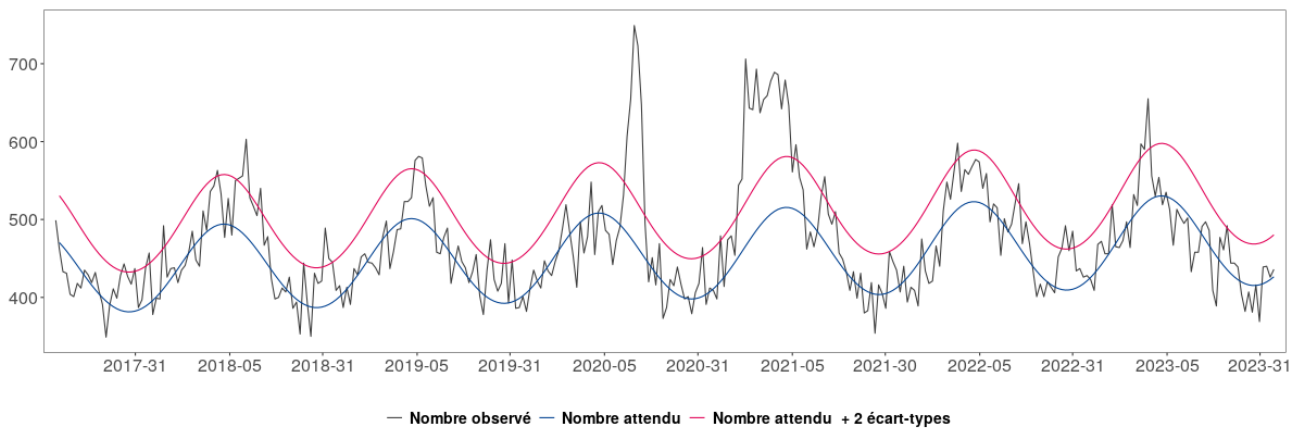
a. 65 – 84 ans



b. 85 ans et plus



c. Tous âges



Commentaire :

Aucun excès de mortalité toutes causes et tous âges n'est observé en semaine 35 en Bourgogne-Franche-Comté.

Tous les points épidémiologiques de la région sont disponibles sur le site de Santé publique France à cette adresse :

<https://www.santepubliquefrance.fr/regions/bourgogne-franche-comte/publications/#tabs>

| Coordonnées du Point Focal Régional des alertes sanitaires |
pour signaler tout événement présentant un risque de santé publique



Département Alerte et Crise

Point Focal Régional (PFR) des alertes sanitaires

Tél : 0 809 404 900

Fax : 03 81 65 58 65

Courriel : ars-bfc-alerte@ars.sante.fr

| Remerciements des partenaires locaux |

Nous remercions nos partenaires de la surveillance locale :

Réseau SurSaUD®, ARS siège et délégations territoriales, Samu Centre 15, Laboratoires de virologie de Dijon et de Besançon, Services de réanimation de Bourgogne-Franche-Comté et l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance.



Des informations nationales et internationales sont accessibles sur les sites du Ministère chargé de la Santé et des Sports :

<http://social-sante.gouv.fr/>

et de l'Organisation mondiale de la Santé :

<http://www.who.int/fr>

Equipe de la Cellule régionale de Santé publique France en Bourgogne Franche-Comté

Coordonnateur
Olivier Retel

Epidémiologistes
Sonia Chêne
François Clinard
Elodie Terrien
Sabrina Tessier

Assistante
Marilène Ciccardini

Renfort COVID-19
Hélène Da Cruz

Internes de santé publique
Camille Gelin
Alice Vabre

Directrice de la publication
Dr Caroline Semaille,
Directrice Générale
de Santé publique France

Rédacteurs
L'équipe de la Cellule régionale

Diffusion
Cellule régionale Bourgogne-Franche-Comté
2, place des Savoirs
BP 1535 21035 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 41 99 41
Fax : 03 80 41 99 53
Courriel : cre-bfc@santepubliquefrance.fr

Retrouvez-nous sur :
<http://www.santepubliquefrance.fr>